

Le bulletin

Mars 2026

Pour nous écrire : bulletin@aadmie.org

Sommaire :

- [OQTF Bangaly](#)
- [Juridique](#)
- [Dialogue pour l'orientation](#)
- [Apprentissage](#)
- [Déductions fiscales](#)
- [Solidarité avec le Bêta](#)
- [Rendez-vous à venir](#)

OQTF Bangaly



Dans notre bulletin précédent, nous reproduisons l'appel lancé aux têtes de listes municipales d'Angoulême par la famille solidaire de Bangaly. Nous nous étions engagé.e.s à dire qui avait fait quoi. Christophe Duhoux-Sallabery (Angoulême Collectif) et Olivier Nicolas (Lutte ouvrière) sont intervenus auprès du préfet comme nous le demandions. Anne-Aziliz Petit-Louboutin (l'Union populaire) a préféré différer mais s'est engagée à le faire une fois élue, estimant que cela aurait plus de force.

Les autres sont restés silencieux malgré deux

relances : Xavier Bonnefont (L'essentiel, c'est vous !), Raphaël Manzanos (Changer la ville), Patrick Mardikian (Choisissons Angoulême), Vincent You (Angoulême, une nouvelle page).

Il y a eu un article dans la Charente libre. C'est ici : <https://www.aadmie.org/oqtf-bangaly/>

Nous allons interpeler les élus (Sénat et Assemblée Nationale) et vous tenir au courant des actions pour lesquelles nous vous solliciterons. Nous envisageons une pétition, une photo de groupe...

Juridique

Une victoire : Mamadou Saïdou a été reconnu mineur par la juge des enfants. Le département a 15 jours pour faire appel : on verra s'il conteste ce jugement.

Une défaite à Bordeaux où la cour d'appel a confirmé le jugement de majorité d'Alhassane (incluant des tests osseux).

Par chance, Alhassane est en partie protégé car en apprentissage. Il reste donc à la charge de notre association mais devrait pouvoir décrocher un titre de séjour (lire les deux articles qui suivent).

juridique@aadmie.org

Dialogue pour l'orientation

Le mois de février est traditionnellement celui du premier dialogue entre les établissements scolaires, les familles et l'AADMIE, au sujet de l'orientation des jeunes pour l'année 2026-2027. Une réponse aux vœux émis sera donnée après le conseil de classe de 2ème trimestre pour un nouvel échange si nécessaire. Un premier bilan montre que ce dialogue a provoqué une réflexion utile et les souhaits semblent réalistes.

On remarque également que l'apprentissage pour les mineurs est de plus en plus demandé après les sept de l'an passé. Reste à trouver les patrons et à boucler les dossiers.

On peut signaler que l'arrivée d'un jeune a provoqué une concertation poussée entre le CASNAV, l'Inspection académique et le lycée Jean Rostand où il a été finalement admis directement en 2^{ème} année de Bac Professionnel. Preuve, s'il en était besoin, que l'Education Nationale s'implique. Le CASNAV demande seulement qu'on lui signale les départs, alors qu'habituellement, seuls les établissements sont prévenus.

De la même façon la MFR de Triac-Lautrait accueille toujours les jeunes les moins armés et fait un suivi au plus près.

scolarite@aadmie.org

Apprentissage



Comme vous le savez, nous sommes désormais à même de proposer à certains jeunes la possibilité de poursuivre leur scolarité dans le cadre d'un apprentissage.

Les avantages sont nombreux et en particulier au moment de faire la demande pour obtenir un titre de séjour : les jeunes qui ont des apprentissages sont clairement mieux protégés des OQTF que les autres.

Pour le moment du moins car nul ne peut prévoir l'évolution des lois et des pratiques administratives.

Mettre en place un apprentissage relève de la coordination de différentes commissions. Et toutes sont déjà suffisamment occupées.

Nous avons donc pensé qu'il y avait place pour un « Monsieur » ou une « Madame apprentissage » (les deux peut-être), comme il existe une « Mme coup de main ».

Le « profil de poste » : un peu de temps, un ordinateur et un téléphone. Idéalement une voiture (on peut



rembourser l'essence) et on s'occupe de la formation puisqu'on sait déjà faire.

N'hésitez pas : aadmie.resf16@gmail.com

Déductions fiscales

Nous avons mis en ligne un article expliquant comment procéder pour les familles solidaires, pour toutes celles et tous ceux d'entre vous qui ont fait des dons en nature.

C'est ici : <https://www.aadmie.org/faq/recus-fiscaux/>

Vous avez encore le temps mais contactez-nous quand même avant le 20 mai à minuit.

finances@aadmie.org

Solidarité avec le Bêta

Vous connaissez *le Bêta* à Angoulême. Animé par l'association *Saxifraga*, ce tiers-lieu proche de la médiathèque *l'Alpha* a souvent accueilli nos réunions publiques. Il devait accueillir la prochaine réunion des familles solidaires en avril. Nous devions y tenir une cantine en juin.

Bref. Une fermeture administrative ce deux mois vient d'être prononcée.

Vous avez peut-être lu [l'article dans la Charente Libre](#)

Cette fermeture, dénoncée comme « un coup de pression sur le milieu associatif » intervient après un contrôle de police mené dans des conditions étranges lors d'un concert dans le cadre du « grand Off ». Plus d'informations sur le compte Insta de l'association. [C'est ici](#)

Nous nous solidarisons naturellement avec le Bêta, celles et ceux qui l'animent, et restons attentifs aux suites de cette affaire.

Rendez-vous à venir

Nous invitons régulièrement les familles solidaires à se rencontrer pour des échanges d'impressions et d'expériences. Vient qui veut. Le débat y est libre et l'ambiance décontractée.

Les hébergeant.e.s chevronné.e.s, réguliers ou occasionnels, rencontrent les plus novices.

Ce sera samedi 25 avril, de 10 à 12h00.

Du fait de la fermeture du Bêta, le lieu reste à définir mais vous serez avisé.e.s par courriel.

Prochain CA ouvert

Mercredi 29 avril 2026, de 18h30 à 20h00
à la MPP, 142 rue de Périgueux – Angoulême

Le CA : Agnès Duqueroix, Alix Vincendet, Geneviève Noël, Hicham El Khoutabi
Isabelle Claire, Laura Ledoux, Sylvie Salomon, Romain Treppoz

AADMIE - RESF16 - <https://aadmie.org>

(Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)

182, rue de Périgueux 16000 Angoulême

07 58 90 91 16 - aadmie.resf16@gmail.com



Garanti sans poisson.

Bien que diffusé un premier avril,
ce bulletin est garanti
100% sans poisson d'avril

